Tentative de suicide à l'hôtel des Zianides

Le personnel de l'hôtel des Zianides se souviendra longtemps de cette journée où un drame a failli se produire dans cet établissement.

Un homme âgé de 52 ans a tenté de mettre fin à ses jours dans sa chambre, en se tailladant les veines. Voyant son sang couler et, heureusement pour lui, avant de perdre entièrement connaissance, il se ravisa et appela d'urgence le personnel de la réception.

Appelés d'urgence, les agents de la Protection civile ont apporté les premiers secours à la victime qui fut évacuée vers les urgences. Elle fut sauvée de justesse par les médecins qui ont réussi à stopper l'hémorragie et suturer les blessures.

A son arrivée à Tlemcen, cette personne, originaire de Constantine, a dans un premier temps réservé une chambre d'hôtel aux Zianides. Elle a été aperçue dans le bar de l'hôtel et ne manifestait aucun signe particulier.

Selon les informations recueillies sur place, le client avait rédigé une lettre à sa famille pour expliquer son geste. Ses jours ne sont en en danger, mais il reste sous surveillance médicale.

M. Z.

NÉDROMA (TLEMCEN)

Encore une victime des «hallaba»

La série noire continue sur les axes routiers de la bande frontalière, et ce sont les citoyens de ces petites bourgades isolées qui restent menacées.

Dans la journée du 8 août, un homme âgé de 48 ans a été victime d'un accident de la circulation, causé par un semi-remorque conduit par un hallab (trafiquant de gasoil).

Cette personne est décédée quelques jours plus tard, en succombant à ses blessures causées par un violent choc ; la roue du poids lourd s'est détachée et dans sa course, elle a percuté violemment ce père de famille, natif de la localité de Sidi Daoud.Lors des funérailles, la situation a failli dégénérer quand une foule en colère composée de jeunes du village est venue exprimer sa colère après la prière d'El Asr, il a fallu l'intervention de la gendarmerie et du chef de daïra pour éviter le pire. A l'issue de ces funérailles émouvantes, les jeunes étaient visiblement très marqués par la perte de leur voisin. Le comportement irresponsable des chauffards inquiète de plus en plus ces populations isolées qui exigent des solutions.Les autorités doivent intervenir rapidement pour éviter l'émeute, car tout le monde garde en mémoire le drame de Ghazaouet qui a fait 16 morts, et il a fallu un soulèvement de toute la population pour interdire le passage des hallabas par la ville côtière.

Photo : DR.

Selon la population de Sidi Daoud, les responsables sont au courant du danger que représente ce tronçon routier qui traverse les localités rurales d'Ouled Meftah, en passant par Djebbabra. Les poids lourds qui s'adonnent au trafic de carburant sont une véritable source de danger.

Cet axe routier qui relie la ville de Nedroma aux localités frontalières connaît un intense trafic routier et devait faire l'objet d'une surveillance accrue en attendant l'ouverture d'une rocade.

M. Zenasni

Un colloque international en hommage à Messali Hadj

L'association des anciens élèves des medersas et lycée de Tlemcen, Ecolymet, organisera les 17 et 18 septembre un colloque international en hommage à Messali Hadj. Des personnalités historiques venant de tous les horizons, des chercheurs en histoire contemporaine ainsi que des universitaires d'Algérie et de France sont attendus dans l'ex-capitale des Zianides. Les interventions se feront sous l'égide du laboratoire des études civilisationnelles de l'université Abou-Bakr-Belkaïd. Cette manifestation, qui intervient dans le cadre de «Tlemcen capitale de la culture islamique» aura certainement un grand écho d'autant plus que le slogan retenu n'est autre que cette déclaration du patriarche du PPA prononcée à Alger le 2 août 1936 : «Cette terre n'est pas à vendre.» Diverses communications sont attendues lors de ces deux journées. Le Dr Boudjelal Abdemadjid, de l'université de Tlemcen, évoquera la place de Messali Hadj dans le mouvement national et l'historien Benjamin Stora fera une intéressante intervention intitulée «Retour de mémoires autour de Messali Hadj.» La présidente d'honneur n'est autre que Mme Djamila Benkalfat, la fille de Messali, qui animera une conférence sur «la genèse de l'insertion de Messali Hadj dans le processus historique ou la réécriture de l'histoire d'Algérie». On peut comprendre que ce colloque soit un message à ceux qui ont oublié d'inscrire la personnalité de Messali dans le cadre de la manifestation qui tire à sa fin «Tlemcen, capitale de la culture islamique».

Les 35 films et documents programmés durant l'année 2011 ont évoqué les personnalités historiques de la wilaya de Tlemcen, sauf Messali. Réhabilité officiellement par le président de la République, Messali Hadj a été carrément oublié.

M. Z.

QUALITÉ DE L'EAU À BOUIRA

L'ADE se veut rassurante

Encore une fois, le problème de la couleur de l'eau ainsi que son odeur défrayent la chronique au niveau de la wilaya de Bouira. Chaque jour, des milliers de citoyens essayent de se renseigner sur ce phénomène qui se produit chaque année en pareille période. Et justement, c'est pour répondre à cette préoccupation et pour rassurer les citoyens sur la potabilité de cette eau que le directeur régional de l'ADE de Tizi Ouzou, de laquelle dépend l'antenne de Bouira, Hattoum Youcef, a tenu un point de presse hier au niveau de la cellule de communication de la wilaya.

Aussi, il a dressé le bilan de l'année relatif aux activités de l'antenne de Bouira, un bilan plus que positif, selon le conférencier, après la réception des trois barrages de la wilaya, que sont Koudiate Asserdoune, à Lakhdaria, avec ses 635 millions de mètres cubes, Tilesdit à Bechloul avec ses 165 millions de mètres cubes et, enfin, Oued Lekehal à Aïn Bessem avec ses 20 millions de mètres cubes, le citoyen de Bouira est approvisionné selon les normes internationales avec 154 l/j/h, dira-t-il.

Tout en rappelant que certains quartiers et villages ne sont pas encore alimentés en eau comme la nouvelle-ville et Zbarboura à Lakhdaria et d'autres villages de certaines communes comme El-Adjiba, Ahnif et Ath-Mansour, mais que ceux-ci sont inscrits dans les projets à venir dont certains seront réalisés au courant de l'année prochaine. Et pour revenir au sujet qui fait l'actualité, à savoir la potabilité ou non de l'eau, M. Hattoum a tenu à rassurer toute la population de la wilaya, du moins celle des 30 communes sur les 45 que compte la wilaya, qui sont alimentées à partir de ces barrages et dont la distribution est assurée par l'ADE, que l'eau qui est servie dans les robinets est potable à 100%.

Selon notre interlocuteur, le phénomène de coloration légère ainsi que l'odeur est dû aux opérations chimiques que l'eau du barrage devait subir pendant cette période et ce, à cause de l'existence d'une algue qui dégage un gaz toxique.

Pour éliminer ces gaz et traiter cette eau, trois opérations chimiques sont nécessaires, à savoir l'oxygénation, le traitement au charbon actif et la coloration et ce, afin de la rendre potable. Aussi, c'est la troisième opération de coloration qui donne une couleur un peu verdâtre à cette eau mais sans remettre en cause sa potabilité qui est garantie.

Le directeur régional a rappelé que ce phénomène, qui est commun à tous les barrages du monde, devra disparaître progressivement dans les semaines à venir.

Y. Y.

RELIZANE

L'OPGI décidé à recouvrer ses créances qui s'élèvent à 56 milliards de centimes

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Relizane enregistre plus de 56 milliards de centimes de dettes envers des locataires ordinaires.

Selon Attallah Ahmed, directeur général de l'OPGI de la wilaya de Relizane, «les dettes restent toujours des dettes et l'Office doit les recouvrer, car c'est une somme importante qui ne pourra que régulariser pas mal de situations», tout en ajoutant que «l'Office initiera avec les usagers les méthodes usuelles, les plus courantes, en l'occurrence des échéanciers.»

Photo : DR

Si en 2010, quelques jugements exécutoires ont été rendus par la justice en faveur de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Relizane contre les mauvais payeurs et que d'autres jugements ordinaires feront l'objet d'une application une fois la décision d'expulsion prise par la cour de Relizane, cet Office s'est décidé, une nouvelle fois, d'ester en justice les mauvais payeurs.

En effet, selon M. Attallah, plus de mille dossiers contentieux seront transmis à la justice de Relizane.

Les locataires récalcitrants seront ainsi appelés à comparaître devant la justice, afin que l'Office puisse recouvrer ses créances qui s'élèvent à plus de 56 milliards de centimes.

A noter que cette administration ne poursuit en justice un locataire qu'après une procédure à l'amiable et l'établissement d'un échéancier que certains ne respectent pas. Il va s'en dire que les prétextes et le refus de s'acquitter de leurs redevances ne font qu'augmenter les créances de l'OPGI.

«Devant ce contexte, nos équipes techniques, qui ont été renforcées en cette période, interviennent en urgence surtout lorsqu'il s'agit du réseau d'assainissement ou autres travaux. Néanmoins, plusieurs questions se posent : qui sont ces mauvais payeurs ? Quelle est leur situation socioprofessionnelle ? Dans ce contexte, l'Office prévoit d'expulser une vingtaine de personnes après que la justice ait tranché», ajoutera notre interlocuteur.

En conclusion, au terme de cette courte rencontre, M. Attallah insistera sur la récupération des cinquante-six milliards de dettes.

A. Rahmane